

n° 42

Date de publication  
29 novembre 2017

Date d'observation  
28 novembre 2017

## Grandes cultures



### À retenir cette semaine

- **Orge**
  - Dernière analyse pour cet automne. Très faible activité des cicadelles et pucerons.
- **Blé**
  - Le temps frais a clairement freiné l'activité des ravageurs vecteurs de virus (pucerons et cicadelles). **Arrêt des observations.**



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



# Orge

## Données du réseau

Neuf parcelles sur quinze déclarées ont fait l'objet d'au moins une observation les 27 et 28 novembre, six dans l'Allier, une dans le Cantal et deux dans le Puy-de-Dôme.

## Stades des cultures

D'une feuille à plein tallage dans le réseau.

## Observations ravageurs

### • Cicadelles

Cinq parcelles ont fait l'objet d'une observation spécifique. On signale la présence de ce ravageur dans une parcelle de l'Allier avec une capture sur plaque engluée.

On rappelle que le seuil de nuisibilité théorique a été établi à 30 captures hebdomadaires sur plaque engluée et que le risque de transmission de virose est important dès le stade levée de la culture.

### • Pucerons

Six parcelles ont fait l'objet d'une observation spécifique de ce ravageur sur plantes. Aucun puceron n'a été signalé. La présence de pucerons ailés sur plaques engluées est signalée dans trois parcelles de l'Allier avec de 10 à 15 individus par plaque.

Rappel du seuil de nuisibilité : 10% de pieds porteurs d'au moins un puceron ou présence de pucerons quel que soit leur nombre depuis plus de 10 jours.

### Analyse de risque cicadelles :



### Analyse de risque pucerons :



Les températures nocturnes négatives et froides en journée ainsi que le retour de la pluie de ces derniers jours sont très défavorables à ces deux ravageurs. La météorologie annoncée pour les prochains jours (pluie et neige) sera défavorable à l'activité de ces ravageurs.

### • Limaces

Sur les quatre parcelles (stade 1 feuille à début tallage) observées pour ce ravageur aucun dégât sur plantes n'a été décelé, on signale néanmoins leur présence dans une parcelle de l'Allier équipée de piège. Rappelons que le risque existe jusqu'au tallage des céréales (stade atteint pour 78% des parcelles observées) et est accru sur les parcelles motteuses.



Le maintien de conditions humides peut ponctuellement favoriser l'activité des limaces.

Il n'existe pas de seuil de nuisibilité, observations et piégeages restent les seuls moyens d'évaluer les populations et les risques de nuisibilité.

- **MULOTS, CAMPAGNOLS, OISEAUX, TAUPINS, ZABRES et MOUCHES**

Aucun signalement cette semaine.

## **Observations maladies**

- **Oïdium et helminthosporiose**

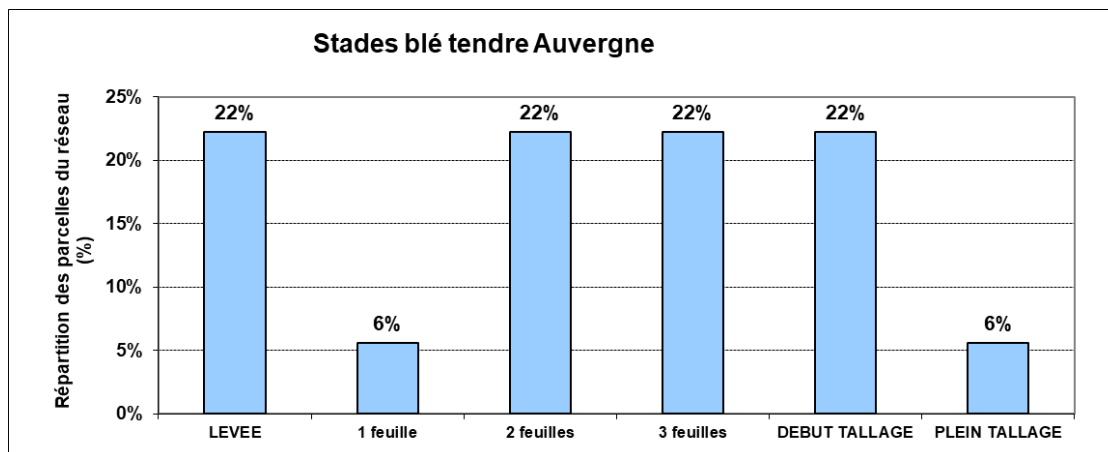
Non observées cette semaine.

## Réseau

Ce bulletin fait état des observations réalisées entre le 26 et le 28 novembre sur 18 parcelles du réseau, 7 dans l'Allier (Sologne et Bocage Bourbonnais, Forterre), 7 dans le Puy-de-Dôme (Forez, Limagne), 2 en Haute-Loire (Bassin du Puy, Brivadois) et 2 dans le Cantal (Bassins de St Flour et d'Aurillac).

## Stades et état des cultures

Les parcelles semées avant le 15 octobre sont entre 2 feuilles et une talle en altitude, entre 1 et 2 talles en plaine, dans l'Allier. Les parcelles de plaine semées après le 15 octobre sont entre levée et une talle.

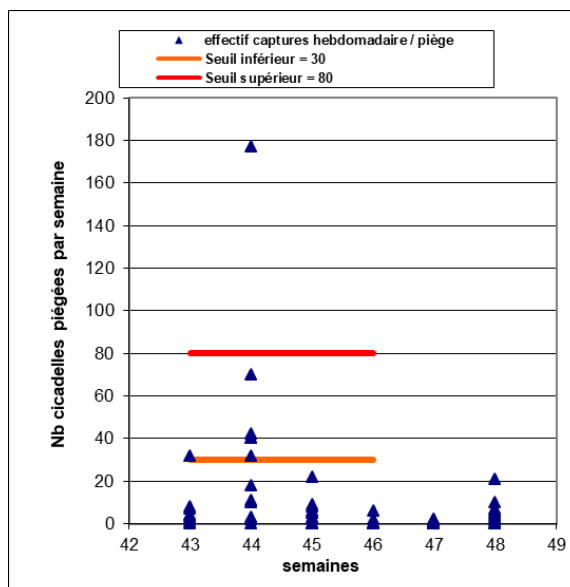


## • Cicadelles

**Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie** : des cicadelles ont été capturées dans 9 des 11 parcelles observées et disposant d'un piège. Le nombre de captures n'est pas nul en raison des quelques après-midi ensoleillées de la semaine passée mais restent limitées. Le temps frais et couvert qui s'installe devrait continuer à limiter les vols.



Bilan de l'évolution des piégeages de Cicadelles dans les parcelles de Blé tendre



**Observation et seuil de nuisibilité** : comme pour tous les ravageurs potentiellement vecteurs de virus et qui ne font pas de dégâts directs, la notion de seuil de nuisibilité reste délicate. En cours de végétation, le seuil de nuisibilité est généralement autour de 30 captures/semaine sur plaque engluée ou bien une différence d'une vingtaine de captures entre 2 relevés (accroissement de l'activité des cicadelles). Une observation directe des cicadelles sur la parcelle peut également être pratiquée durant une période ensoleillée, en parcourant la parcelle à différents endroits : si sur 5 points d'observation le passage de l'observateur fait sauter devant lui au moins 5 cicadelles pour chaque point, le seuil est atteint.

**Reconnaissance, facteurs de risque et leviers** : la cicadelle *Psammotettix alienus*, insecte d'environ 3 mm, est vecteur du virus WDV de la maladie des pieds chétifs sur céréales à paille. Les symptômes sur les plantes ne sont visibles qu'à la reprise de la végétation avec un nanisme, parfois un tallage excessif et des feuilles avec stries jaunes (+ rouge). La nuisibilité est due à une perte de pieds (attaques précoces) ou une stérilité des épis (attaques tardives). C'est aux stades les plus précoces, dès la levée, que les blés sont les plus sensibles. Les facteurs de risques sont : températures chaudes, peu de précipitations, présence de repousses de céréales et d'adventices, proximité de bois ou de haies ou de parcelles de maïs en cours de récolte. Les dégâts sont fonction de la charge virulifère des individus. La lutte agronomique peut s'appuyer sur le positionnement de la date de semis, en évitant les semis précoces et sur l'élimination des repousses. Compléments disponibles sur : <http://www.fiches.arvalis-infos.fr/>

## • Pucerons

**Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie** : 5% de plantes habitées par des pucerons a été relevée sur une seule des 12 parcelles ayant fait l'objet d'une observation spécifique. Les après-midi douces de la semaine passée ont permis une petite reprise d'activité des pucerons dans les zones abritées mais l'installation des conditions hivernales dans la région devrait continuer de limiter globalement l'activité des pucerons.



**Observation et seuil de nuisibilité** : le seuil de nuisibilité est de 10% de pieds de blé porteurs d'au moins 1 puceron ou la présence de pucerons quel que soit le nombre pendant plus d'une semaine. L'observation est délicate lors d'un temps couvert et froid. La pose de plaques engluées jaunes, ou de cuvettes jaunes, permet de suivre les activités de vol. Cependant, ces pièges attirent différentes espèces de pucerons qui ne s'installeront pas toutes sur les cultures et les captures peuvent varier selon l'emplacement ou le positionnement du piège. Seul un suivi régulier, avec un type de piège et un positionnement fixe, et une lecture attentive des captures peut permettre de caractériser la dynamique de vol et le risque annuel d'arrivée de pucerons ailés dans la parcelle (infection primaire).

**Reconnaissance, facteurs de risque et leviers** : les pucerons (*Rhopalosiphum padi* et autres espèces) sont vecteurs de virus BYDV de la JNO. Les symptômes sont visibles tardivement courant montaison, d'abord par un léger tassement (plantes chétives), puis à épiaison par la coloration de l'extrémité de la F1 en rouge ou jaune. La nuisibilité est liée à un dessèchement prématuré et un faible PMG. L'activité des pucerons (vols de dissémination, taux de reproduction et vitesse de développement des colonies) et la persistance de leur présence dans les parcelles sont fortement dépendantes de la température. La présence de repousses de céréales et d'adventices, la proximité de bois ou de haies ou de parcelles de maïs en cours de récolte sont des facteurs de risque. La lutte agronomique vis-à-vis de la JNO, peut s'appuyer sur le positionnement de la date de semis, en évitant les semis précoces et sur l'élimination des repousses. Compléments disponibles sur <http://www.fiches.arvalis-infos.fr/>

## • Limaces

**Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie** : des dégâts de limaces sont notés dans 3 parcelles (Bocage Bourbonnais, Forterre et Limagne Sud). La plus atteinte présente 8% de plantules attaquées. Selon le modèle Limace de l'ACTA, le risque climatique pour les différentes zones de la région est globalement moyen en cumulé depuis le début de la campagne. Pour la semaine qui vient, les conditions froides restent défavorables à l'activité des limaces, ce qui n'empêche pas des attaques ponctuelles en présence de résidus et de conditions agronomiques favorables.



**Observation et seuil de nuisibilité** : les céréales sont sensibles aux limaces de la levée au stade 2-3 feuilles. Pour les parcelles possédant un piège à limaces, le seuil indicatif de risque après la levée se situe au-delà de 20 limaces piégées par m<sup>2</sup> en une nuit.

**Facteurs de risque et leviers** : le risque est important s'il y a une succession de 4 saisons humides : hiver doux et été pluvieux (maintien des populations en place) ; printemps et automne doux et humides (reproduction). Un sol lourd, argileux, motteux, caillouteux, riche en matière organique est également un facteur de risque ainsi qu'un travail du sol réduit et un précédent cultural offrant de la nourriture et créant un microclimat humide (colza, trèfle, repousses de céréales...). La lutte agronomique, centrée sur l'interculture permet de réduire une partie des populations. Les principaux leviers sont : déchaumage juste après la récolte, labour, broyage des résidus, préparation fine du sol, roulage. Si une culture intermédiaire est implantée, privilégier les cultures peu appétentes (moutarde, phacélie). Compléments disponibles sur <http://www.fiches.arvalis-infos.fr/>

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :  
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

*Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication** : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent** : François Roudillon (CA03) [froudillon@allier.chambagri.fr](mailto:froudillon@allier.chambagri.fr), 04 70 48 42 42

**À partir d'observations réalisées par** : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par*

**AGENCE FRANÇAISE** levance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**POUR LA BIODIVERSITÉ**

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT